



Articles

- 1** Éditorial : par *Benoît Van Keirsbilck*
- 3** Bref éclairage sociologique sur les contrastes de la parentalité contemporaine,
par *Jean-François Guillaume*
- 8** Principes régissant l'autorité parentale,
par *Nathalie Dandoy*
- 14** Les modalités de l'exercice de l'autorité parentale dans le cadre d'un placement en dehors du milieu familial,
par *Jean-Louis Renchon, Stéphanie Michaux, Florence Reusens*
- 20** L'autorité parentale dans le cadre du décret relatif à l'aide à la jeunesse : qui décide quoi ?,
par *Vincent Macq*
- 23** Autorité parentale et actes médicaux,
par *Yves-Henri Leleu et Sylviane Delval*
- 32** Le point au grand - duché du Luxembourg,
par *Jos Bewer*
- 35** Le droit de l'enfant d'être éduqué par ses deux parents,
par *Jean-Pierre Bartholomé*
- 38** Placement provisoire de mineurs ayant commis un fait qualifié infraction. I. Commentaire juridique,
par *Amaury de Terwangne*
- 43** Placement provisoire de mineurs ayant commis un fait qualifié infraction. II Commentaire,
par *Amaury de Terwangne*

Le dossier « *Autorité parentale* » a été préparé par :
Sandra Gérard,
Anne-Sophie Leloup,
Véronique Richard,
Jean-Christophe Férier.

Documents

- 47** Loi du 1^{er} mars 2002 relative au placement provisoire de mineurs ayant commis un fait qualifié infraction
- 48** Arrêté royal du 1^{er} mars 2002 portant création d'un Centre pour le placement provisoire de mineurs ayant commis un fait qualifié infraction
- 48** Proposition de loi relative au placement provisoire de mineurs ayant commis un fait qualifié infraction (19 février 2002)
- 50** Texte article 53 de la loi du 8 avril 1965
- 50** Modèle de demande à l'administration de transfert rapide d'un jeune enfermé au Centre d'Everberg vers une IPPJ
- 51** Accord de coopération entre l'Etat fédéral, la Communauté germanophone, la Communauté française et la Communauté flamande relatif au Centre ferme pour le placement provisoire de mineurs ayant commis un fait qualifié d'infraction
- 54** Projet de règlement d'ordre intérieur du Centre pour le placement provisoire de mineurs ayant commis un fait qualifié infraction
- 58** Circulaire du 19 mars 2002 relative à l'exercice de l'autorité parentale en matière scolaire

Jurisprudence

Jurisprudence
aide
sociale

Cass.

22 mars 2002

Juge - Impartialité - Déclaration à l'audience d'introduction - Suspicion légitime - Récusation.

Le fait, pour la présidente de chambre, de déclarer à l'audience d'introduction, que les demandeurs ont perçu des aides sociales indûment est de nature à inspirer au demandeur et aux tiers une suspicion légitime quant à l'aptitude de ce magistrat à statuer avec l'impartialité et l'indépendance requise, ce qui justifie la récusation de ce juge.

Commentaire de *Benoît Van Keirsbilck*.